

PV de l'assemblée générale annuelle ordinaire

Mercredi 11 juin 2025, 19h30 à l'administration communale de Vuadens, salle du Grenier

Présidence : M. Benoît Glasson

Présences (selon liste signée) :

Propriétaires publics

Commune de Botterens
Commune de Broc
Commune de Bulle
Commune de Châtel-sur-Montsalvens
Commune de Crésuz
Commune d'Echarlens
Commune de Haut-Intyamon
Commune de Morlon
Commune du Pâquier
Commune de Pont-en-Ogoz
Commune de Riaz
Commune de La Roche
Commune de Sâles
Commune de Vuadens

Propriétaires privés

M. José Charrière
M. René Dunand
M. Gabriel Genoud
M. Robert Jenni
M. Pierre Justin Morard
M. Dominique Paradis
M. Raphaël Rolle
M. Jérôme Von Däniken

M. Dominique Schaller, chef du Service des forêts et de la nature

M. Thierry Pleines, chef du 3^e arrondissement forestier

M. Michaël Pachoud, garde-forestier

M. Jean Larraillet, garde-forestier

M. Patrick Ecoffey, garde-forestier

M. Eric Meier, garde-forestier

M. Jacques Chollet, garde-forestier

M. Alex Beaud, garde-forestier

Mme Gilberte Schär, présidente de Lignum Fribourg

M. Alexandre Pipoz, chargé d'affaires

Excusés :

Propriétaires publics

Commune de Bas-Intyamon
Commune de Corbières
Commune de Gruyères
Commune d'Hauteville
Commune de Marsens
Commune de Val-de-Charmey
Paroisse de Vaulruz

Propriétaires privés

M. Pierre-André Barras
M. Marcel Beaud
M. Henri Buchs
Mme Denise Lacassagne
M. Julien Remy
M. Marcel Gachet
Mme Marie Glasson
M. Fabrice Grandjean
Groupe E

M. Didier Castella, conseiller d'Etat, directeur de la DIAF

M. Vincent Bosson, garde-forestier

1. Ouverture de l'assemblée générale par M. B. Glasson, président, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

Benoît Glasson souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents à cette assemblée annuelle. Il remercie la commune de Vuadens pour l'accueil. Il salue en particulier Mme Gilberte Schär, présidente de Lignum Fribourg, M. Dominique Schaller, chef du Service des forêts et de la nature, et M. Thierry Pleines, chef du 3^e arrondissement forestier.

MM. Robert Jenni et Jérôme Tornare sont nommés scrutateurs.

⇒ **La convocation et le tractanda sont approuvés.**

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Il a été joint à la convocation et ne sera pas lu.

⇒ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.**

3. Rapport du président

Les manifestations de l'année 2024 ont été notre traditionnelle mise de bois et la journée du personnel forestier.

Ces 2 journées ont eu un grand succès et sont toujours appréciées pour le partage et la convivialité entre les acteurs du monde forestier.

Pour la première fois les comptes de la mise ont frôlé l'autofinancement en raison de la vente d'un érable ondé qui nous a laissé une marge confortable. Un montant de Fr. 11'500.- de la part de la DIME, voué à la communication, nous a été alloué en 2024 et sera renouvelé pour les années futures jusqu'à nouvel avis.

Ce montant doit permettre d'engager une entreprise de communication. C'est presque un cadeau empoisonné, car la préparation des documents pour l'agence nous demande un certain travail et une augmentation des coûts. Nous l'avons à nouveau remarqué lors de la mise 2025 qui retrouve un déficit habituel.

Bien que la mise soit un outil pour commercialiser les plus beaux bois de la région, pour effectuer de la communication et rassembler les acteurs de la forêt, il nous semble justifier, après la 8^{ème} mise de bois, de sonder l'assemblée s'il est opportun de continuer cette mise et le cas échéant par quoi la remplacer.

Notre bureau s'est penché sur un programme remplaçant les tableurs Excel afin de gagner du temps et d'éviter les erreurs. L'achat d'un programme et sa mise en place pour la mise 2025 n'a pas été concluant. Malgré la certification du vendeur quant à son efficacité, nous n'avons rien pu faire avec ce programme que nous n'avons bien entendu pas payé, mais il nous a fait perdre du temps.

Le début de l'année 2024 a été marqué par la prise en main de la comptabilité et l'engagement d'une fiduciaire. Notre comptable, qui je m'empresse de le dire n'a rien volé, avait des lacunes dans son travail. Depuis que je suis entré au comité de Forêt Gruyère, j'ai toujours fait des remarques au sujet de la tenue des comptes.

Lorsque j'ai pris la présidence, avec l'aide du bureau, nous avons pris le temps de comprendre ce qui ne fonctionnait pas dans notre organisation de la saisie des paiements, des factures et leur mise en compte, la gestion des stocks ainsi que de la ventilation de tous les éléments comptables jusqu'au boucllement.

Après plusieurs discussions avec notre comptable, nous avons compris qu'il n'était pas l'homme de la situation et nous l'avons remplacé par une fiduciaire.

Les bonnes nouvelles sont que les travaux forestiers chapeautés par ForêtGruyère, la reprise d'une partie du triage 3.6 ainsi que toutes les activités et travaux fonctionnent très bien et que notre chargé d'affaire est très sollicité. Il effectue également des travaux pour tiers tels que cours et expert aux examens de forestier.

Avec moins de subventions fédérales et cantonales, les années à venir seront un peu plus compliquées pour le monde forestier. Avec ForêtFribourg et ForêtSuisse, nous sommes actifs afin de retrouver des financements et de discuter d'augmentation du prix du bois avec les scieurs.

Cela n'empêchera pas que chacun doit se remettre en question, être créatif et garder la tête sur les épaules. Ce ne sont pas les premiers moments pénibles à passer, nos parents l'ont fait, nous le ferons et nos enfants devront aussi le faire.

Pour terminer, je tiens à remercier mon comité pour son travail, notre secrétaire Liliane, notre chargé d'affaire Alexandre ainsi que toutes les personnes avec qui nous œuvrons tout au long de l'année.

4. Etat des lieux des différents projets

Alexandre Pipoz présente les différents projets :

- Triage 3.6 : la reprise d'une partie du triage sert de « laboratoire ».
- Coupes de régénération PC-a : un quota financier a été alloué et a permis la réalisation de coupes à Riaz, à Estavannens et à Charmey. 8 propriétaires forestiers ont participé à ces coupes.
- 2 projets pilote ont été réalisés pour l'entretien et la régénération des pâturages boisés, menés par le PNR sur la commune de Haut-Intyamon.
- Contrat collectif signé avec GESA a permis la livraison de 14'240 m³. Ce volume est supérieur aux prévisions du contrat. Un autre contrat est signé avec EPF Grandjean qui permet de livrer au minimum 80 % de feuillus. Le site du HFR a fermé à fin mai. Le dernier lot n'a pas pu être livré à la suite d'un problème technique. Ce lot sera écoulé d'une autre manière. Les volumes seront reportés sur Pra Bosson du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026. Les livraisons dépendent des températures au moment de la livraison.
- Mise de bois 2025 en chiffres :
23 essences différentes / 41 fournisseurs de bois / 26 acheteurs
Prix de vente moyen au m³ : Fr. 230.25 (H.T.)
Meilleur prix au m³ : Fr. 6'416.67 / m³ pour un if
Meilleur prix par bille : Fr. 3'064.40 pour une bille de chêne
Volume total mis en vente : 478 m³
Volume vendu : 471 m³
- Membres : 7 membres ont rejoint ForêtGruyère en 2024. Le travail de fédération se poursuit. Il se fait surtout par le bouche-à-oreille.

Dominique Paradis demande à quels prix les bois sont achetés aux fournisseurs. Alexandre Pipoz indique que le prix d'achat est de Fr. 67.50 pour le feuillu et Fr. 53.50 pour le résineux.

5. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs

Lors de la prochaine assemblée annuelle, un lien sera joint à la convocation pour consulter les documents annexes sur le site de ForêtGruyère [ForêtGruyère | association des propriétaires forestiers](https://www.foretgruyere.ch) ce qui évitera l'envoi d'un mail volumineux.

Benoît Glasson présente les comptes 2024 et donne des explications sur les différents postes du compte Pertes et Profits (voir documents annexés).

Un bénéfice de Fr. 30'891.17 est généré par le bois-énergie.

Le résultat de la mise de bois 2024 représente un déficit de Fr. 862.89.

Le déficit de l'exercice 2024 se monte à Fr. 31'442.78.

Les pertes sont dues aux charges administratives importantes résultant de la mise à jour des comptes établis par l'ancien comptable.

Le bilan est présenté.

La fortune s'élève à Fr. 481'931.04 au 31.12.2024.

Le rapport des vérificateurs est lu.

Jérôme Tornare prend la parole au nom de la commune de Bulle, qui a pris note du déficit de l'exercice 2024.

Il relève que la provision de Fr. 10'000.-, qui avait été constituée pour l'organisation de manifestations, été entièrement dissoute dans le cadre de la journée du personnel.

Si l'on ne tient pas compte des subventions, une perte de Fr. 90'000.- résulte de l'exercice 2024. Jérôme Tornare demande quelles mesures seront prises par ForêtGruyère pour éviter une situation catastrophique.

Il lui est répondu que la gestion du triage 3.6 va aider à améliorer la situation. Sinon, on va couper dans les charges.

Des progrès ont été réalisés avec l'introduction de nouveaux outils de gestion, lesquels permettront de réduire les charges. L'application Apinfor entrera en fonction prochainement. On cherche du travail pour financer des postes.

Il est rappelé que ForêtGruyère n'a pas de but lucratif et que les deux derniers exercices se sont soldés par des résultats bénéficiaires. La situation n'est donc pas dramatique.

Pour les communes, il n'y a aucun risque financier car elles ne sont pas tenues de cautionner ForêtGruyère.

Sébastien Meloni a demandé que les comptes soit transmis avant l'assemblée, ce qui a été fait. Il remercie pour le travail réalisé en mentionnant qu'il y a encore des défis à relever.

Benoît Glasson explique que le travail qui était réalisé gratuitement par l'ORIF est maintenant effectué par Liliane Caille. On travaille de manière professionnelle avec une augmentation du volume d'affaires. On doit effectuer la comptabilité au sein de ForêtGruyère pour plus d'efficacité.

⇒ **Les comptes sont approuvés, avec une abstention.**

Le budget est présenté par Benoît Glasson.

⇒ **Le budget est approuvé à l'unanimité**

6. Rétrospective des événements organisés en 2024

Alexandre Pipoz fait la rétrospective des événements organisés en 2024.

La journée du personnel forestier gruérien a eu lieu le 14.06.2024 dans l'Intyamou.

4 postes didactiques étaient proposés aux participants :

- Visite de l'entreprise Gaby Beaud Menuiserie – Charpente à Neirivue, valorisation du bois
- Visite de l'entreprise EPF Grandjean à Neirivue, bois-énergie, concept bois-énergie ForêtGruyère
- Sylviculture de montagne et dégâts du cerf à Estavannens, animé par Jean-Maurice Chappalley, jeune retraité passionné de sylviculture
- Câblage, technique, systèmes disponibles, problématiques à Enney, animé par Régis Ançay et Pierre Murith, candidats au brevet fédéral de « Spécialiste en opération de câblage ».

En fin de journée, lors de l'apéro au dépôt communal de la commune de Bas-Intyamou, les haches souvenirs de ForêtGruyère ont été remises aux lauréats des CFC de forestier-bûcheron et AFP bûcheron 2023-2024.

S'en est suivi un souper au même endroit dans une ambiance décontractée.

7. Programme d'activités 2025

En 2025, seule la Mise de bois a été organisée.

En 2026, il est prévu d'organiser la Mise de bois, la journée du personnel et le Comptoir gruérien.

8. Divers

Dominique Ropraz, conseiller communal, donne quelques informations sur la commune de Vuadens. Il y actuellement 2'600 habitants. La population va encore augmenter avec la construction du Pré de la Cure où 300 habitants sont attendus ces prochaines années.

L'EMS de la Sionge est en construction. Plus de 120 lits seront opérationnels à fin 2026. De nombreux projets vont encore voir le jour ces prochaines années.

Les bâtiments communaux ainsi que plusieurs immeubles de la commune sont raccordés au chauffage à distance. Plus de 2'000 m³ de plaquettes sont livrés par la corporation du triage forestier de la Sionge. Cette dernière a été créée en 2004. Le principe de gestion en commun a été mis en place dès le début. Elle a été la première du genre en Gruyère.

Toutes les forêts publiques situées sur les territoires communaux de Vuadens, Vulruz et Sâles sont regroupées dans cette entité. Les forêts domaniales, les forêts du Collège St-Michel ainsi que celles de la paroisse de Vulruz font partie de cette même structure.

Sur les 1'143 ha de forêt que l'on dénombre sur les 3 communes, 947 ha de forêts publiques sont gérés par la corporation pour une possibilité de coupe annuelle de 8'400 m³. La forêt privée représente 196 ha pour une possibilité annuelle de 1'500 m³.

663 ha sont reconnus comme forêts protectrices.

L'équipe de la corporation forestière de la Sionge est composée de : 1 contremaître forestier, 2 forestiers-bûcherons, 1 débardeur, 1 apprenti et notre garde-forestier Jacques Chollet qui officie depuis le début. Merci à lui. Une secrétaire-comptable à temps partiel effectue environ 120 heures par année.

La commune de Vuadens a le plaisir de vous offrir une agape après l'assemblée.

Benoît Glasson remercie la commune de Vuadens pour son accueil.

Dominique Schaller remercie ForêtGruyère pour l'invitation. Il présente l'état de la situation au niveau des subventions : en 2025-2028, une baisse d'environ 10 % est prévue. Les chiffres ont été communiqués. La Confédération annonce une nouvelle baisse de 10 % pour 2027. Le canton ne peut

pas compenser ce que la Confédération ne verse pas. Plusieurs cantons se trouvent dans la même situation que Fribourg.

Il tient à saluer le travail accompli par ForêtGruyère et à remercier l'engagement déployé au service des propriétaires forestiers. Dans une filière de taille modeste comme celle du bois et de la forêt, il est essentiel de dialoguer en poursuivant des objectifs communs. Il remercie son président, son chargé d'affaires et sa secrétaire-comptable.

Dominique Schaller relève que l'association des entreprises forestières souhaite travailler avec les unités de gestions.

Gilberte Schaer salue tous les participants au nom de Lignum Fribourg. En 2024, le prix de ForêtFribourg a été remis à ForêtGruyère pour l'organisation de la mise de bois. Elle relève le succès rencontré par le concours de bûcheronnage qui a eu lieu en 2024 à Bulle.

Elle a été invitée par des représentants du canton de Berne (députés et conseillers nationaux) à présenter l'organisation appliquée dans le canton de Fribourg en matière de collaboration entre l'État et les corporations forestières.

Le projet de passerelle en bois à Bulle a reçu le 3^e prix délivré par Lignum Suisse.

Elle relève également la réalisation du stand en bois lors de la Senslermesse. Un baby-foot en bois présent sur le stand a rencontré un grand succès, avec notamment un match Gruyère – Singine !

Plusieurs entreprises du canton de Fribourg participent aux journées du bois suisse afin de valoriser tous les métiers du bois. Les 12 et 13 septembre 2025, visitez les entreprises : scierie Despond, scierie Tornare, Barras construction bois, Mivelaz Bois et Corporation forestière Moléson en forêt de Bouleyres.

Vive le bois, vive la forêt et vive le canton de Fribourg. Merci.

Jérôme Tornare remercie ForêtGruyère pour le travail effectué. Il pose différentes questions et fait part de quelques remarques :

- Cotisations : seules les communes paient les cotisations, pourquoi pas les propriétaires privés ?
- Salaires du personnel avec charges sociales : une meilleure vision doit être présentée lors de la prochaine assemblée.
- Budget : merci d'avoir fait un.
- RH : combien de personnes travaillent pour ForêtGruyère avec leurs taux d'activité ?
- Bois-énergie : il y a eu une baisse du prix du bois payé aux corporations, sans information officielle aux fournisseurs ce qu'il regrette.
- Les volumes de bois-énergie sont-ils équitables entre les corporations ? Il lui est répondu qu'une séance a été organisée entre toutes les corporations en avril. Les chiffres seront communiqués. Les volumes sont répartis selon les possibilités des corporations.

Il souhaite des réponses afin que ForêtGruyère puisse continuer et se pérenniser.

Alexandre Pipoz précise que l'unité de gestion Les Merlas a été privilégiée car les piles étaient accessibles.

Les piles seront déplacées sur 4 places de stockages.

L'indice des prix avec GESA a baissé, ce qui engendre une diminution des prix aux fournisseurs.

Sébastien Meloni trouve scandaleux que les corporations apprennent la baisse des prix lors de la réception de la première facture. C'est une décision unilatérale de ForêtGruyère.

Une séance avec GESA n'a pas eu lieu en septembre.

⇒ Le prix doit être communiqué plus rapidement aux unités de gestion par Alexandre Pipoz et cela est important.

En ce qui concerne la vente de bois-énergie, la fixation des prix fait l'objet de discussions au sein du comité, puis de négociations avec GESA auxquelles participent Benoît Glasson et certains membres du comité. Ce processus ne repose pas sur une seule personne.

Nous sommes très souples sur la définition des volumes et sur les dates de livraison.

L'avenir est assez serein, la demande de bois énergie est en augmentation.

En conclusion, le président remercie les participants pour leur attention et lève l'assemblée à 20h40.

Charmey, le 20 août 2025

ForêtGruyère

Liliane Caille
Secrétaire